Communiqué de l’Alliance pour la planète, 7 janvier 2009

Grenelle de l’environnement : contradictions et retards

mercredi 7 janvier 2009

L’Alliance pour la planète, dont Adéquations est membre, dénonce les retards dans l’adoption des lois Grenelle 1 et 2 et met en ligne la carte de France des projets "Grenello-incompatibles". De nombreux projets en effet vont à l’encontre de l’esprit et des engagements du Grenelle, alors que l’urgence écologique est chaque jour plus grande. Le Gouvernement a-t-il encore la volonté politique d’y répondre ?

Aujourd’hui, sur son site Internet **www.lalliance.fr**, l’Alliance pour la planète (les Amis de la Terre, Greenpeace, Max Havelaar, WWF et plusieurs dizaines d’autres organisations) met en ligne la carte de France des projets « Grenello-incompatibles ».

L’Alliance dénonce aussi les nouveaux retards dans l’examen des projets de loi Grenelle. L’année 2009 est décisive dans la course contre la montre pour enrayer le dérèglement climatique et stopper l’hécatombe de la biodiversité.

Hélas, **de trop nombreux projets s’inscrivent, au cœur de nos territoires, en contradiction totale avec l’esprit et les mesures du Grenelle de l’environnement.** Ce processus aurait pourtant dû marquer une rupture décisive.

Quelques exemples :
- un circuit de F1 dans les Yvelines sur des terres destinées à l’agriculture biologique,
- l’autoroute Pau/Langon au cœur d’un écosystème riche et fragile,
- l’incinérateur de Fos-sur-Mer et ses émissions de dioxine pour les riverains,
- un nouvel aéroport à Nantes,
- le futur stade de l’Olympique Lyonnais sans solution de transports en commun,
- un barrage sur le fleuve Rizzanese en Corse, etc.

C’est pourquoi, l’Alliance pour la Planète publie aujourd’hui sur son site Internet une carte de France des projets Grenello-incompatibles.

Cette carte sera actualisée dans les semaines à venir avec, par exemple, le lancement d’un 2e réacteur nucléaire EPR. Annoncé en juillet par Nicolas Sarkozy, ce projet, dont la confirmation est attendue d’ici fin janvier, constituerait une ultime trahison de la feuille de route énergétique dessinée dans le cadre du Grenelle. Celle-ci établit comme priorité absolue la mise en place d’une ambitieuse politique d’économies d’énergie et le développement des renouvelables à hauteur de 23 % de la consommation, ce qui implique de facto une réduction de la part du nucléaire !

À ces contradictions, il faut ajouter les multiples retards de calendrier dans l’examen des projets de loi de mise en œuvre du Grenelle de l’environnement.

L’Alliance pour la planète ne comprend pas que le gouvernement n’ait pas tenu ses engagements initiaux de faire voter les deux lois avant la fin de l’année 2008. Les reports répétés de l’examen des deux textes questionnent la volonté du Gouvernement de maintenir l’environnement au rang de ses priorités. L’objectif doit désormais être d’avoir adopté les lois Grenelle I et II avant fin mai 2009. L’Alliance pour la

planète veut donc également un engagement clair et définitif du gouvernement sur ce point.

Stop au blabla, des actes ! L'état de notre planète ne laisse plus aucune place aux tergiversations. Les quelques avancées du Grenelle doivent se concrétiser très rapidement. Et les projets Grenello-incompatibles doivent être jetés aux oubliettes. Sans quoi, il sera inutile de continuer à parler du Grenelle de l'environnement : il aura totalement disparu avant même d'exister !

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :
- Rubrique Grenelle
- Chronique du Grenelle, janvier 2009

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article891